

Sou1954 - 2953 à 2955

Cote
P 00CO

**Crédoc - Consommation. N°
1954-001-003-004. Juillet - novembre
1954.**

Num
60851-1

CREDOC-Bibliothèque



22

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

ETUDE N° 1

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION
de la
CONSOMMATION ALIMENTAIRE FRANÇAISE

JUILLET 1954

Comité National de la Productivité
Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION

5, rue des Pyramides - PARIS 1^o

ETUDE N° I

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE
FRANCAISE

Juillet 1954

- AVANT PROPOS -

La connaissance des tendances de la demande en produits de consommation alimentaire présente, pour les pouvoirs publics, comme pour les producteurs agricoles et les industries de transformation, un intérêt de premier ordre. Il est loin d'être indifférent de savoir si la politique actuelle d'investissements agricoles est orientée de telle façon que la production supplémentaire trouvera ou non à s'écouler sur le marché intérieur et dans quelle mesure les excédents qu'elle pourra dégager pourront concourir, par l'exportation, à l'amélioration de la balance des comptes.

Pour répondre au désir exprimé par le Commissariat Général à la productivité, le C.R.E.D.O.C. a entrepris cette étude qu'il faudrait plutôt appeler "essai", car trop d'éléments manquent encore pour permettre d'aboutir à des conclusions présentant un degré suffisant de certitude. Il a fallu, plus d'une fois, recourir à des hypothèses discutables certes, mais il a paru difficile d'en émettre d'autres.

Nul n'était mieux qualifié que Monsieur LENGELLE pour mener à bien ce délicat travail. Son grand mérite est d'avoir aperçu toutes les difficultés de la tâche et de les avoir abordées de front. Les conclusions auxquelles il arrive sont, on le verra, assez différentes de celles qu'avait établies Monsieur MALASSIS pour le Commissariat Général au Plan, et c'est une des raisons pour lesquelles on lira cette étude avec intérêt.

Une autre raison de son intérêt réside dans la mise en évidence des lacunes sur lesquelles il a fallu jeter les ponts de l'hypothèse ainsi que des résultats bien supérieurs que nous serions en droit d'attendre si ces lacunes étaient comblées.

Les perspectives de consommation énoncées dans ce rapport ne représentent évidemment que les objectifs possibles. Ceux-ci correspondant au pouvoir d'achat actuel et à venir des Français.

...../

Si elles peuvent parfois paraître un peu trop optimistes (par exemple pour le lait), il convient de ne pas oublier que ces perspectives représentent en quelque sorte, un optimum réalisable, mais dont l'accomplissement ne serait possible que si certaines conditions favorables étaient remplies et notamment si des mesures appropriées étaient adoptées.

C'est pourquoi ce travail se présente comme un essai qui peut être largement amélioré par la suite et les résultats auxquels Monsieur LENGELLE est parvenu ne peuvent être acceptés qu'avec les réserves qui s'imposent. Il n'était d'ailleurs pas possible de faire mieux dans le court délai qui nous était imparti.

LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT

H. BROUSSE

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

- Maurice LENGELLE - Directeur de l'Institut de Recherches de l'Economie Alimentaire, chargé de mission au C.R.E.D.O.C.

I N T R O D U C T I O N

CONDITIONS DE LA PREVISION DANS LE DOMAINE ALIMENTAIRE

Une enquête idéale qui conduirait à un essai de prévision de la consommation alimentaire serait basée sur le plan suivant :

Il faudrait d'abord connaître l'alimentation actuelle du pays et dresser, en quelque sorte, sa géographie sociale. Nous ne possédons actuellement pour la France que des moyennes de consommation. Des enquêtes sont menées périodiquement par des organismes divers et nous observons que le plus souvent elles ne peuvent viser, par la qualité des échantillons qu'elles touchent, à une représentativité, même d'un groupe important de la population française. Nous devrions connaître la consommation, en fonction de l'occupation sociale, de la localisation géographique, de la taille de la famille, de l'âge des consommateurs.

Mais les renseignements que nous pourrions tirer d'une enquête réalisée à une époque déterminée, même dans les meilleures conditions et non renouvelée par la suite, ne pourrait nous fournir que les élasticités de structure.

Pour passer de l'observation statique à une dynamique de la consommation alimentaire, d'autres conditions sont indispensables et un stade nouveau doit être atteint.

Il importe que nous connaissions d'abord les estimations les plus rigoureuses qui auraient pu être faites quant à l'évolution probable de la population, en quantité totale et par classe d'âges, sinon par catégories professionnelles.

A cet égard nous disposons fort heureusement, en France, des travaux remarquables, effectués par l'Institut National d'Etudes Démographiques.

Il faut ensuite que nous connaissions l'évolution dans le temps des habitudes alimentaires en supposant le revenu constant. La dernière condition à remplir est de connaître l'augmentation prévisible du revenu des particuliers et, condition encore plus capitale, la répartition exacte qui en sera faite.

...../

C H A P I T R E I

LES PREVISIONS DU PLAN

Dans l'hypothèse du Plan, le pouvoir d'achat moyen per tête augmenterait, en 1957, par rapport à 1952, de 17 % par personne. Cet accroissement correspond à celui que les Comptes Provisoires de la Nation donnent pour les années de 1948 à 1952. Partant de cette hypothèse, la Commission de la Production Agricole du Plan (1) a conclu à une augmentation de la dépense alimentaire relativement faible. Elle est partie d'une étude réalisée en Octobre-Décembre 1950, à l'Institut National d'Etudes Démographiques. Celle-ci était basée sur une enquête par sondage de l'opinion publique, réalisée au mois de Juin 1950 sur 2.230 ménages, dont il découlait qu'à une augmentation de revenu de l'ordre de 10 %, le blocage sur le poste alimentaire ne serait effectivement que de 1,4 % (2).

Etant donné que les dépenses d'alimentation représentent approximativement la moitié des dépenses totales du Français moyen, le rapporteur du Plan a déduit qu'à une augmentation de 10 % de revenu, correspondrait un accroissement de 2,8 % arrondi à 3 % de la dépense d'alimentation.

| Pouvoir d'achat | Dépenses alimentaires | Autres |
|-----------------|-----------------------|---------------|
| 100 | 50 | 50 |
| 110 | 51,4 (+ 2,8 %) | 58,6 (+ 17 %) |

Dans l'hypothèse d'une élévation du pouvoir d'achat de 17 %, il a retenu finalement le chiffre de 5 % d'augmentation de la dépense alimentaire de 1953 à 1957.

...../

(1) - Les conditions économiques de la réalisation du plan agricole - 7 juillet 1953 - Pages 8, 9 et 10.

(2) - Alain GIRARD - Une enquête sur les besoins des familles "Population" - Octobre-Décembre 1950 - Page 724.

Comme d'autre part, l'augmentation de la population sera au cours de la même période d'environ 3,5 % (arrondie à 4 % pour tenir compte de l'excédent de l'immigration sur l'émigration), il a retenu en définitive une augmentation de la demande alimentaire de 10 % entre 1953 et 1957.

Le Plan a définitivement retenu ce chiffre pour établir les bases d'une politique générale de l'expansion économique du secteur agricole (1). Comme il est prévu que la production agricole augmentera d'environ 20 %, l'accroissement de la consommation du marché intérieur ne permettrait l'écoulement que de la moitié de nos disponibilités supplémentaires et l'autre moitié pourrait nous permettre d'améliorer l'équilibre de notre balance des comptes avec les pays étrangers.

CRITIQUE DE LA METHODE. -

Si le facteur démographique et l'hypothèse d'une augmentation du pouvoir d'achat retenus par le Plan ne paraissent pas critiquables, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'influence de l'augmentation du pouvoir d'achat sur celle de la dépense alimentaire.

Les conclusions du Plan risquent dès lors, de ne pas refléter une réalité vraisemblable.

Le reproche que l'on peut adresser à l'étude qui a servi de base au rapport de la Commission du Plan est le suivant :

L'Institut National d'Etudes Démographiques s'était livré à une enquête par sondage de l'opinion publique. Or, une enquête de ce genre ne peut pas donner le reflet exact des réactions du consommateur mis en présence de l'augmentation de son pouvoir d'achat.

Lorsque l'on interroge le chef de famille, il est évident que celui-ci a peut-être tendance à défavoriser, sans doute inconsciemment, le secteur alimentaire, surtout dans les catégories à faible revenu, au profit d'autres secours de dépenses plus "sommatoires".

Nous verrons plus loin que la référence aux enquêtes de budget réalisées jusqu'ici en France, permet de déterminer des propensions marginales à consommer des produits alimentaires en fonction du niveau de revenu.

...../

(1) - Résumé du Rapport Général des Commissions de la production agricole et de l'équipement rural - BU. SB. A. Page 2.

C H A P I T R E I I

LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE

Le premier facteur dont il faille tenir compte pour une évaluation des perspectives de consommation alimentaire est celui de la population. Au double point de vue de :

- 1° - Evolution quantitative, c'est-à-dire augmentation du nombre de consommateurs,
- 2° - Evolution qualitative, c'est-à-dire :
 - évolution des classes d'âges, (modification de la pyramide des âges)
 - évolution des catégories professionnelles.

Les travaux de l'Institut National d'Etudes Démographiques nous permettent de connaître les perspectives d'évolution de la population française au double point de vue de la quantité et des classes d'âges. (1)

Parmi les évaluations existantes, l'une d'entre elles suppose que le taux de mortalité ira en décroissant et que celui de la fécondité restera le même qu'en 1946-1949. En ce cas, l'augmentation totale de la population serait de 3,6 % en 1952 par rapport à 1937. La seconde part de l'hypothèse selon laquelle les deux taux (mortalité et fécondité) iront en décroissant. En ce cas, l'augmentation de la population ne serait plus que de 3,4 %. Nous avons retenu la première des évaluations considérées.

Il est un fait bien connu que notre population se modifie en ce qui concerne les classes d'âges et qu'elle tend à comprendre à la fois plus de jeunes et de vieillards. Suivant la même source, de 1950 à 1960, la population française subira un accroissement de l'ordre de 7,5 %, mais les classes de moins de 10 ans représenteront en 1960, un nombre supérieur de 26 % par rapport à celui de 1950. D'autre part, les hommes et les femmes de plus de 65 ans seront en un nombre supérieur de 11 % par rapport à l'année de base. De leur côté, les individus dont l'âge est compris entre 10 et 65 ans, c'est-à-dire ceux dont les besoins alimentaires sont les plus élevés du fait de la formation physiologique ou de l'activité professionnelle, n'augmenteront guère que de 3 %.

...../

(1) - J. BERNARD - "Vue sur l'économie et la population de la France jusqu'en 1970" - PARIS 1953 - Pages 189 et seq. (Travaux de BOURGEOIS-PICHAU)

Il est permis d'ores et déjà de prévoir que du fait du rajeunissement et du vieillissement simultané de la population, c'est-à-dire de l'accroissement plus que proportionnel des individus dont la consommation est plus faible, les besoins évalués par tête auront tendance à diminuer.

Nous avons supposé que la diminution des besoins par tête due au rajeunissement et au vieillissement simultané de la population équivalait à l'augmentation du nombre des consommateurs imputable à l'excédent des immigrations sur les émigrations.

Nous aurons envisagé deux ordres de phénomènes. Le premier consistera à donner une évaluation des perspectives des besoins globaux par individu moyen. Le second, des besoins spécifiques par type de produits.

BESOINS GLOBAUX. -

Ceux-ci auront tendance à diminuer légèrement par consommateur "moyen". Au total, en 1957 par rapport à 1950, les besoins globaux exprimés par exemple en calories végétales diminueraient de 2 % de 1952 à 1957.

La méthode des calories végétales (1) part des aliments donnés au bétail. Elle tient ainsi compte de la déperdition calorifique entraînée par leur transformation en produits nobles dans le corps de l'animal. On estime qu'un animal perd environ 80 à 90 % des calories qu'il consomme dans la transformation de celles-ci en viande, ou en lait, on a multiplié par 7 le nombre de calories tirées de ces produits, de manière à avoir une évaluation des besoins globaux en calories qui tienne compte des calories "matières première" ingérées par le bétail.

Les besoins, évalués d'après cette méthode seraient les suivants, par consommateur moyen :

...../

(1) - M. CEPEDE et M. LENGELLE - Economie alimentaire du globe - Page 83.

Base 1950 = 100

Base 1954 = 100

| | | |
|------|-------|-------|
| 1950 | 100 | |
| 1951 | 99,25 | |
| 1952 | 98,75 | |
| 1953 | 98,60 | |
| 1954 | 98,50 | 100 |
| 1955 | 98,40 | 99,90 |
| 1956 | 98,30 | 99,80 |
| 1957 | 98,25 | 99,75 |
| 1958 | 98,40 | 99,90 |
| 1959 | 98,45 | 99,95 |
| 1960 | 98,50 | 100 |

Et pour l'ensemble de la population :

Base 1950 = 100

Base 1954 = 100

| | | |
|------|-------|-------|
| 1950 | 100 | |
| 1951 | 100 | |
| 1952 | 100,8 | |
| 1953 | 101,5 | |
| 1954 | 102 | 100 |
| 1955 | 102 | 100 |
| 1956 | 102,3 | 100,5 |
| 1957 | 103,7 | 101 |
| 1958 | 103,7 | 101,8 |
| 1959 | 105 | 102,5 |
| 1960 | 105,8 | 103,8 |

BESOINS SPECIFIQUES. -

Ces résultats acquis, il convient d'examiner chaque type de produit. En effet, il est vraisemblable que la modification de la pyramide des âges devra exercer une influence différente suivant que l'on considérera la consommation de produits dont les classes jeunes et âgées font un plus grand usage, comme par exemple le lait. A l'inverse, nous trouverons d'autres denrées dont les classes intermédiaires sont les plus grosses consommatrices et dont l'utilisation prévisible par tête aura tendance à une diminution plus forte que celle des besoins globaux.

...../

Dans ce domaine, nous sommes arrêtés par la difficulté suivante : nous ignorons la consommation réelle par tête suivant les classes d'âges, des différents produits, il est de ce fait impossible d'établir une évaluation des besoins spécifiques à venir.

Comme pour les besoins globaux, force nous a été de recourir à la méthode des normes en supposant que la consommation réelle par classe d'âges est proportionnelle à celle qui a été théoriquement calculée par les nutritionnistes. Nous avons utilisé la table des normes établies par Mme. RANDOIN.

C'est ainsi que les besoins totaux en corps gras n'augmenteront vraisemblablement que de 3 % de 1952 à 1957. Les besoins en beurre augmenteraient plus que proportionnellement au chiffre de la population, tandis que ceux des graisses diverses et surtout de l'huile auraient tendance à lui rester inférieurs.

En ce qui concerne les légumes secs, les besoins en fonction de l'augmentation de la population n'augmenteraient que d'environ 2 %. C'est la même proportion que l'on peut calculer pour "les produits énergétiques de base", c'est-à-dire pain, farineux et pommes de terre, de même que pour le sucre. Par contre les besoins en légumes et fruits frais augmenteraient d'environ 3 %. Les besoins en oeufs et en viande augmenteraient d'environ 3 %, la consommation de lait d'un peu plus de 4 % et celle de fromage d'environ 2 %. Au total la consommation de lait en nature et de fromages, ramenée en équivalent lait subirait une augmentation au cours de la période du Plan, comprise entre 3 et 4 % pour l'ensemble de la population, sous l'influence du facteur démographique.

...../

C H A P I T R E I I I

LE FACTEUR DU REVENU ET L'AUGMENTATION DE LA DEPENSE GLOBALE

Nous avons vu plus haut que le travail de l'I.N.E.D. avait indiqué qu'à une augmentation de 10 % du pouvoir d'achat, les consommateurs en consacraient environ 1,4 % en moyenne à l'achat de denrées alimentaires (1).

Les chiffres sont d'ailleurs très différents suivant la catégorie professionnelle :

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| Sans profession | 3 % des dépenses totales |
| Retraités | 2,6 % |
| Ouvriers | 2,2 % |
| Ouvriers agricoles | 1,9 % |
| Employés et fonctionnaires subalt. | 0,9 % |
| Artisans et commerçants | 0,7 % |
| Cadres | 0,7 % |
| Cultivateurs exploitants | 0,6 % |
| Industries et professions libérales | 0,3 % |
| <u>MOYENNE</u> | <u>1,4 %</u> |

Nous avons déjà exprimé l'opinion selon laquelle les propensions tirées de cette enquête-sondage d'opinion publique ne reflétaient pas la réalité déductible des enquêtes de budget.

C'est ainsi que Monsieur Aimé GIRARD a mené une enquête en 1946, en France, sur 2.910 budgets. Des chiffres qu'il cite, il est possible de tirer la déduction suivante : au niveau de revenu correspondant à l'époque à 5.000 francs par mois, les 6/10 d'une augmentation de revenu auraient été bloqués sur le poste alimentation, au niveau de 10.000 francs, près de la moitié, au niveau de 15.000, le tiers, au niveau de 20.000 le cinquième, et à partir de celui de 25.000 un peu moins du dixième.

...../

(1) - Alain GIRARD - Une enquête sur les besoins des familles - "Population" - Octobre- Décembre 1950 - Page 724.

Sans qu'il soit possible de comparer ces chiffres avec ceux cités par l'Institut National d'Etudes Démographiques, on peut admettre cependant qu'en gros ceux d'Alain GIRARD sont inférieurs de 50 % à ceux de l'enquête de 1946 d'Aimé GIRARD. D'après cette dernière, on peut déduire qu'à une augmentation de 10 % du revenu correspondrait un accroissement corrélatif des dépenses alimentaires égal à :

| | | | | | |
|-------|--------------|--------|---------------------------|---|---|
| 9,5 % | au niveau de | 5.000 | francs de revenu par mois | | |
| 8 % | " | 10.000 | " | " | " |
| 6,5 % | " | 15.000 | " | " | " |
| 5 % | " | 20.000 | " | " | " |
| 3,5 % | " | 25.000 | " | " | " |
| 2 % | " | 30.000 | " | " | " |

Mais les conclusions que l'on peut tirer de cette enquête qui date d'une année de pénurie où la propension à la consommation des produits alimentaires était particulièrement élevée, sont sujets à caution. Force est donc de les confronter avec celles que l'on peut déduire des enquêtes de budget réalisées à une période plus récente, par l'Institut National de la Statistique.

L'Institut National de la Statistique a mené deux enquêtes en 1951, sur les habitants des villes, et en 1952, sur les exploitants agricoles.

A l'analyse de l'enquête urbaine, il apparaît que là aussi les blocages de revenus supplémentaires sur le poste de l'alimentation sont plus élevés que ceux initialement prévus. Les chiffres du tableau suivant tiennent compte de la marge supplémentaire de l'épargne, dont l'étude n'était évidemment pas comprise dans l'enquête des budgets. (1)

...../

(1) - Nous avons repris les chiffres indiqués par l'étude de l'Institut National d'Etudes Démographiques en ce qui concerne l'épargne et nous les avons ajoutés au chiffre des dépenses.

Part du revenu supplémentaire consacré à l'alimentation si celui-ci augmente de 10 % (dans les villes)

| <u>Dépenses hebdomadaires par unité de consommateur</u> | <u>Paris</u> | <u>Rennes</u> | <u>Autres villes</u> |
|---|--------------|---------------|----------------------|
| 2.000 francs | 5 | 4,8 | 4,3 |
| 3.000 " | 4,1 | 3,9 | 3,4 |
| 4.000 " | 3,4 | 3,1 | 2,6 |
| 5.000 " | 2,6 | 2,2 | 1,8 |
| 6.000 " | 1,8 | 1,4 | 1,1 |
| 7.000 " | 1,1 | 0,8 | 0,4 |
| 8.000 " | 0,5 | 0,4 | 0 |
| 9.000 " | 0,2 | 0 | 0 |
| 10.000 " | 0 | 0 | 0 |

On peut admettre qu'à une augmentation de 10 % du revenu, correspondrait un accroissement des dépenses alimentaires de l'ordre de : (1)

| <u>Dépenses hebdomadaires par unité de consommateur</u> | <u>Paris</u> | <u>Rennes</u> | <u>Autres villes</u> |
|---|--------------|---------------|----------------------|
| 2.000 francs | 8,1 % | 7,1 % | 8,1 % |
| 3.000 " | 6,5 | 7,6 | 6,6 |
| 4.000 " | 5,6 | 5,3 | 5,6 |
| 5.000 " | 4,4 | 4,2 | 4,5 |
| 6.000 " | 3,5 | 2,7 | 3,5 |
| 7.000 " | 2,6 | 1 | 2,2 |
| 8.000 " | 1,7 | 0 | 0,8 |
| 9.000 " | 0,9 | 0 | 0 |
| 10.000 " | 0 | 0 | 0 |

...../

(1) - Ces calculs d'élasticité de consommation ont été établis par le C.R.E.D.O.C. à partir de l'enquête I.N.S.E.E. qui a porté sur Paris et 17 villes de Province, représentant 6 millions de consommateurs.

On remarquera au passage le retard de la dépense alimentaire des villes de province par rapport à la Capitale, phénomène que l'on retrouve en plus grand, dans les milieux ruraux, à niveau de vie égal. Cet écart s'explique par le fait que les occasions de dépenses sont plus fortes dans les milieux urbains. A la limite, d'ailleurs, la faible augmentation de la dépense alimentaire constatée n'exerce plus qu'une influence négligeable sur le volume de la production agricole. Il s'agit en réalité, déjà, de dépenses somptuaires d'aliments coûteux.

De la même enquête, nous pouvons déduire les propensions spécifiques selon les professions. Et là encore, avec des données plus comparables à celles de l'enquête de l'Institut National d'Etudes Démographiques, nous nous apercevons que dans la réalité, la dépense alimentaire est beaucoup plus sensible à l'augmentation du niveau de vie que ne peut le montrer un sondage d'opinion publique. Si le revenu est augmenté de 10 %, la part suivante sera consacrée à l'alimentation :

Part du revenu supplémentaire consacrée à l'alimentation, pour un revenu supplémentaire de 10 %, selon les milieux socio-professionnels

| <u>Professions</u> | <u>Paris</u> | <u>Rennes</u> | <u>Autres villes</u> |
|-----------------------------|--------------|---------------|----------------------|
| Industriels et commerçants | 1,36 | 2,25 | 1,9 |
| Cadres supér. et prof. lib. | 1,33 | 1,05 | 1,5 |
| Cadres moyens | 1,49 | 1,92 | 1,6 |
| Employés | 1,69 | 2,22 | 2 |
| Cuvriers | 2,31 | 2,98 | 2,4 |
| Personnel de service | 2,42 | 3,36 | 2,9 |
| Sans activité | 2,81 | 3,20 | 2,8 |

On peut admettre que si on augmentait de 10 % le revenu, la dépense alimentaire augmenterait dans les proportions suivantes :

...../.

Accroissement en pourcentage de la dépense alimentaire pour un
accroissement de 10 % du revenu

| <u>Professions</u> | <u>Paris</u> | <u>Rennes</u> | <u>Province</u> |
|----------------------------|--------------|---------------|-----------------|
| Industriels et commerçants | 3 % | 4,3 % | 3,9 % |
| Cadres sup. et prof. lib. | 3,3 | 2,7 | 3,7 |
| Cadres moyens | 3,3 | 3,8 | 3,2 |
| Employés | 3,4 | 4 | 3,8 |
| Ouvriers | 4 | 4,8 | 4 |
| Personnel de service | 4,4 | 5,5 | 4,4 |
| Sans activité | 5,6 | 6,6 | 5,2 |

Dans les deux cas, les chiffres retenus par le Plan comme correspondant à la moyenne française, toujours d'après l'enquête de l'I.N.E.D., sont représentatifs seulement de la classe des industriels et commerçants à Paris.

Mais l'enquête dont il s'agit n'a concerné que les milieux urbains. Elle n'a porté que sur un échantillonnage correspondant à Paris et aux principales villes de province. La plus grave lacune concerne les milieux ruraux, dont le revenu par tête est inférieur d'environ 50 % au reste de la France. On peut admettre que dans les milieux agricoles, l'alimentation actuelle correspond à un niveau moins élevé que dans les villes, pour deux raisons :

- 1° - La dépense hebdomadaire par unité de consommateur est plus faible en partie, parce que les prix sont souvent plus bas à la campagne et en partie à cause de l'auto-consommation.
- 2° - A dépense égale, le niveau alimentaire est moins bon (1).

Ce dernier point observé dans différents pays et dans différentes régions de la France est dû au fait que les besoins des agriculteurs sont plus importants et nécessitent à niveau égal, une alimentation souvent plus forte au point de vue quantité et déséquilibrée au point de vue de la qualité. De même, il faut faire entrer en ligne de compte, le retard dû à l'absence d'occasions de dépenser.

...../

(1) - M. CEPEDE et M. LENGELLE -loc. cit. Page 248, etc.....

L'enquête sur les budgets dans les milieux agricoles menée par l'Institut National des Statistiques entre Novembre 1952 et Janvier 1953, ne permet pas pour l'instant, des comparaisons valables, car les résultats ont été fournis en fonction de la taille de l'exploitation et non du revenu disponible. Cependant, l'analyse révèle des tendances correspondant à des constatations qui avaient déjà pu être faites par ailleurs. Lorsque le revenu augmente, les dépenses d'alimentation augmentent aussi, suivant une propension difficile à déterminer, mais qu'on peut admettre dans une hypothèse non absurde comme proportionnellement équivalente à celle constatée dans les milieux urbains. L'appel de la consommation se répercute alors sur le marché. Les achats d'épicerie, de viande de boucherie, et de produits laitiers ont tendance à se développer. Si bien que la part relative de l'auto-consommation diminue et que la transformation s'opère au bénéfice de la variété et de la qualité. Au fond, il n'y a pas de prix de revient pour les produits auto-consommés et s'il y en avait un, il montrerait les désavantages des produits offerts sur le marché pour le consommateur.

Force nous est, par conséquent, de recourir aux seules propensions observables dans les villes; en tenant compte du retard entraîné dans la moyenne de la France par le niveau de vie inférieur des agriculteurs.

L'hypothèse n'est d'ailleurs pas absurde puisque dans l'enquête de M. Alain GIRARD même, les milieux ruraux semblent avoir une élasticité de la dépense alimentaire par rapport aux revenus conforme à celle de la moyenne française (ouvriers agricoles : 1,9 cultivateurs exploitants : 0,6).

Les Comptes provisoires de la Nation indiquent qu'en 1951, le Français à disposé (en francs de Décembre 1951) au total de 5.345 francs par unité de consommateur par semaine, dont 2.390 fr pour l'alimentation. De même, en 1952, les chiffres respectifs étaient de 5.500 et 2.430.

A partir de l'enquête budget de famille de Novembre 1951 (18 villes), le C.R.E.D.O.C. a calculé l'élasticité par rapport au revenu pour l'ensemble de l'alimentation. En appliquant cette élasticité qui est de 0,65 aux données ci-dessus établies par le Service des Comptes de la Nation, on trouve qu'en 1957, avec un revenu supplémentaire de 17 %, l'unité de consommation française disposera d'un revenu de 6.440 francs (francs Décembre 1951), et qu'elle dépensera pour son alimentation environ 2.700 francs, soit 11 % de plus.

L'élasticité moyenne de la dépense d'alimentation par rapport au revenu (0,65) est double de celle que le Plan avait cru devoir déduire de l'enquête-sondage d'opinion publique de l'Institut National d'Etudes Démographiques. (0,3)

...../

Au cours de la même période, le pourcentage des dépenses consacrées à l'alimentation baisserait légèrement de 44,2 % à 42 %.

Notre conclusion est bien conforme à celle que l'on peut tirer de l'analyse citée plus haut des élasticités relatives aux dépenses par classes de revenu, par comparaison avec celles que l'on pourrait tirer de l'enquête de l'I.N.E.D.

En admettant une augmentation de dépense alimentaire de 11,1 % par personne de 1953 à 1957, en tenant compte aussi d'une augmentation de la population de l'ordre de 3,5 %, nous arriverions à une augmentation totale du volume consommé égale à 15 %.

| <u>Pouvoir d'achat</u> <u>par personnes</u> | <u>Dépenses alimen-</u> <u>taires par per-</u> <u>sonnes</u> | <u>Nombre de</u> <u>personnes</u> | <u>Dépenses alimen-</u> <u>taires totales</u> |
|--|--|--------------------------------------|--|
| 100 | 100 | 100 | 100 |
| 117 | 111,1 | 103,5 | 115 |

CLASSE DE REVENUS. -

Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse moyenne que peut sensiblement modifier le cas où l'augmentation de revenus ne serait pas répartie également entre tous les milieux, quel que soit leur niveau de vie actuel.

Nous savons déjà, en effet, que si on distribue 10 % de revenus supplémentaires à une unité de consommateur disposant actuellement de 2.000 francs par semaine, sa dépense alimentaire augmentera de 8 %. A l'inverse, cette même augmentation ne produira aucun effet si elle est donnée à l'unité de consommation disposant de 10.000 francs.

L'augmentation du revenu des Français peut ne provoquer aucun accroissement de la demande agricole si elle est réservée aux niveaux de vie les plus élevés. Elle peut en entraîner un très grand, si elle est distribuée aux revenus les plus faibles.

Nous pouvons même, dans un cas théorique observer une augmentation de la demande des produits alimentaires par une simple redistribution du revenu en faveur des classes pauvres, en l'absence de toute augmentation du revenu global.

Ce fait montre qu'il est difficile d'établir, comme l'a fait le second Plan, les perspectives d'augmentation de la demande des biens sans prévoir une distribution quelle qu'elle soit du revenu supplémentaire.

...../

Il montre aussi que du fait que les élasticités sont différentes suivant les revenus, le processus d'enrichissement d'une population ne peut être ramené à une moyenne et que le terme "d'amélioration du niveau de vie" peut avoir une signification profondément différente suivant l'hypothèse dans laquelle on se place.

Nous adopterons deux hypothèses extrêmes :

- Nous supposerons d'une part que l'augmentation de revenus supplémentaires sera distribuée à la moitié la plus pauvre de la population, sans son intégralité. Dans ce cas, nous observerions une augmentation du revenu des classes pauvres de plus de 34 % avec une élasticité très élevée de la dépense d'alimentation par rapport aux revenus.
- Dans la seconde perspective, nous imaginerons l'ensemble du revenu supplémentaire distribué à la moitié la plus riche. Dans ce cas, nous pensons que l'augmentation de moins de 34 % du revenu de celle-ci en quatre ans, n'entraînerait qu'un accroissement négligeable de la dépense alimentaire.

Nous disposons donc, pour établir nos perspectives, de trois hypothèses : l'une moyenne nous donnerait une augmentation de la dépense alimentaire totale par tête de 11,1 % (pour l'alimentation); la seconde courte, donnerait approximativement une augmentation de la dépense par tête de l'ordre de 1 %. La troisième, longue, correspondrait à une augmentation moyenne de la dépense alimentaire par tête de 15 %.

Appliqués à l'augmentation de la population, ces chiffres deviendraient :

| | | |
|-----------------------|-----------|-----------------------------|
| - perspective courte | : + 4,5 % | |
| - perspective moyenne | : + 15 % | |
| - perspective longue | : + 19 % | en 1957 par rapport à 1952. |

...../

-
- (1) - L'élasticité de la dépense alimentaire au revenu s'élève à 1,3 d'après les dépenses des particuliers, ramenées en francs constants (annuaire statistique de la France 1952 - Edition 1953 - Page 334 - Tableau VII). Cette observation confirme que nous avons été très prudents dans nos estimations et que celles-ci peuvent être tenues sans crainte comme vraisemblables, voire minimum.

Il faut bien marquer les limites de cette méthode. Elle est basée sur les résultats d'une unique enquête "budget de famille" portant sur une seule semaine du mois de Décembre 1951 (mois d'hiver). A cette époque de l'année, la propension à consommer des divers aliments n'est pas la même qu'en été, ce qui peut avoir une influence sur la dépense. En outre, il faut faire les plus expresses réserves sur le procédé qui consiste à extrapoler sur l'ensemble de la population des élasticités déduites du comportement de 6 millions de consommateurs, habitants des 18 grandes villes.

Ces prémisses étant admises, il est possible de tracer des trends de consommation spécifique des produits alimentaires, en fonction des trois perspectives courte, moyenne et longue. (1)

...../

(1) - L'élasticité de la dépense alimentaire au revenu s'élève à 1,3 d'après les dépenses des particuliers, ramonées en francs constants (annuaire statistique de la France 1952 - Edition 1953 - Page 334 - Tableau VII). Cette observation confirme que nous avons été très prudents dans nos estimations et que celles-ci peuvent être tenues sans crainte comme vraisemblables, voire minimum.

C H A P I T R E I V

ESSAI DE PREVISION DU VOLUME DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

DANS LES TROIS PERSPECTIVES LONGUE, MOYENNE ET COURTE

Nous avons été amenés à utiliser la méthode des courbes de l'économie alimentaire. A partir des trois hypothèses longue, moyenne et courte, décrites à la fin du Chapitre III, le problème consiste à déterminer l'influence de l'augmentation de la dépense alimentaire sur le niveau calorique. Sachant ensuite qu'en passant d'un niveau calorique donné à un autre, la consommation des groupes de produits suit des courbes spécifiques il est possible de calculer, à l'intérieur d'une certaine marge d'indétermination, l'évolution prévisible de la demande.

METHODE APPLIQUEE. -

Il a été possible en comparant les niveaux alimentaires constatés dans les différents pays de déduire, en fonction du niveau calorique des disponibilités alimentaires par tête, au niveau du détail, la consommation moyenne correspondant aux différents produits, par exemple : viande, corps gras, lait, produits céréaliers, etc.... La méthode que nous avons suivie consiste à déduire le niveau calorique moyen qui sera celui des Français, sous l'influence de l'augmentation de la dépense alimentaire et d'appliquer le jeu des moyennes pour connaître la consommation par produit.

Par exemple, si nous savons qu'un consommateur disposant actuellement de 3.000 calories par jour va bénéficier d'une augmentation de son pouvoir d'achat d'environ 10 %, si celle-ci a pour effet de porter son niveau calorique, par exemple à 3.100 calories, on peut déduire sans trop de risques d'erreurs, l'augmentation correspondante de la consommation de chaque groupe de produits. Si à un niveau de 3.000 calories correspond ordinairement une consommation de 15 kgs de matières grasses et si à un niveau de 3.100 calories elle devient 17 kgs, il est permis d'avancer que l'augmentation du pouvoir d'achat initial de 10 % aura pour effet d'augmenter la consommation de matières grasses de 2 kgs par tête.

...../

La méthode consistera donc à déduire successivement de l'augmentation du pouvoir d'achat par tête :

- 1° - l'augmentation de la dépense alimentaire
- 2° - l'augmentation du niveau calorique
- 3° - l'évolution en fonction de ce niveau calorique de la consommation des divers groupes de produits.
- 4° - l'augmentation ou la diminution globale de la consommation en appliquant à l'évolution par tête l'effet spécifique de l'accroissement démographique calculé au Chapitre II.

1° - AUGMENTATION DE LA DEPENSE ALIMENTAIRE. -

Nous rappelons que suivant l'hypothèse envisagée, l'a l'augmentation de la dépense alimentaire par tête serait respectivement de 1 %, 11,1 % ou 15 %.

2° - AUGMENTATION DU NIVEAU CALORIQUE. -

La dépense alimentaire augmentant, le niveau calorique par personne ira en s'accroissant, mais dans une proportion inférieure.

En effet, au fur et à mesure que la somme totale des dépenses consacrées à l'alimentation s'accroît, les progrès du niveau alimentaire global sont de plus en plus petits parce que l'alimentation devenant plus riche, la calorie marginale devient de plus en plus coûteuse.

Dans l'hypothèse minimum, c'est-à-dire dans le cas où ce seraient les classes de la population les plus riches qui recevraient l'intégralité de l'augmentation du pouvoir d'achat prévue, le progrès alimentaire serait négligeable et demeurerait à l'intérieur de la marge d'indétermination.

Dans l'hypothèse moyenne on peut estimer que le nombre de calories consommées augmenterait d'environ 5 % et dans l'hypothèse longue d'environ 7 %.

Par extrapolation, l'hypothèse longue correspondrait pour l'année 1960 à un niveau moyen du consommateur français compris entre 3.000 et 3.100 calories, c'est-à-dire que si l'augmentation du revenu concernait principalement les classes pauvres de notre pays, la consommation moyenne de celui-ci rejoindrait celle des pays plus développés d'Europe Occidentale ou d'Amérique du Nord.

...../

Si l'hypothèse envisagée est en elle-même extrême, ses effets hypothétiques ne sont pas absurdes puisque l'on sait qu'à Paris les individus les plus riches consomment 3.250 calories par jour, environ (d'après l'enquête I.N.S.E.E. citée plus haut), et que l'on a de nombreuses couches de la population sous-alimentées : population scolaire, sous-prolétariat, certains milieux ruraux, ouvriers d'Outre-Mer, économiquement faibles de toutes sortes

En ce qui concerne les calories végétales les trois hypothèses donneraient, sur la base de 1950 = 100, les chiffres suivants :

Calories végétales par tête

Base 1950 = 100

| Années | Hypothèse longue | Hypothèse moyenne | Hypothèse courte |
|--------|------------------|-------------------|------------------|
| 1950 | | 100 | |
| 1952 | 113,2 | 109,4 | 101 |
| 1954 | 122,6 | 115,1 | 101,7 |
| 1957 | 132,1 | 118,9 | 102,1 |
| 1960 | 135,9 | 120,8 | 103 |

Ces chiffres permettent, en fonction de l'augmentation de la population de mesurer l'effort agricole correspondant dans les trois hypothèses à notre consommation future.

Calories végétales, ensemble de la population

Base 1950 = 100

| Années | Hypothèse longue | Hypothèse moyenne | Hypothèse courte |
|--------|------------------|-------------------|------------------|
| 1952 | 114,1 | 110,3 | 101,8 |
| 1954 | 125,1 | 117,4 | 103,8 |
| 1957 | 137 | 123,2 | 105,9 |
| 1960 | 143,8 | 127,8 | 109 |

...../

C H A P I T R E V

CONFRONTATION DES RESULTATS AVEC L'HYPOTHESE DU PLAN

Dans le cadre d'une politique générale d'expansion économique, le Commissariat Général au Plan a été conduit à proposer, aux Commissions chargées de l'élaboration du Deuxième Plan d'Équipement et de Modernisation Agricole, "l'hypothèse d'une augmentation, aux termes de la période quadriennale, de 20 % de la production par rapport à 1952, d'une augmentation de 10 % de la consommation intérieure et d'une contribution de l'ordre de 200 milliards de francs à l'équilibre de la balance des comptes"(1)

Certes, nous avons montré à quel point les conjectures que l'on pouvait faire dans le domaine de la prévision de la demande alimentaire étaient, en France, aléatoires. Il n'est pas interdit toutefois de tenter de mesurer les répercussions sur les objectifs du Plan, de la réalisation, par exemple, de l'hypothèse moyenne.

Il est évident que dans ce cas, l'amélioration de la balance des comptes escomptée d'une politique d'exportation des denrées agricoles expansionniste, serait moindre que prévue.

Variations en pourcentage de la consommation totale de la France

| <u>Produits</u> | <u>Plan</u> | <u>Hypothèse moyenne</u> |
|---------------------------|-------------|--------------------------|
| Céréales | 0 (Blé) | - 5,2 |
| Sucre | + 9 | + 14 |
| Viandes | + 17,5 | + 19 |
| Lait et produits laitiers | + 16,5 | + 31 |
| Pommes de terre | - 4,3 | - |
| Légumes secs | - 6 | - |
| Corps gras | + 12 | - |

...../

(1) - Résumé du rapport général des Commissions de la Production Agricole et de l'Équipement Rural - Commissariat Général au Plan - 15 Octobre 1953 - Page 2.

VIANDES. -

Le Plan a prévu qu'après élimination des importations, l'augmentation de la production escomptée serait de 365.000 t, dont 165.000 t, pour le marché intérieur et 200 disponibles pour l'exportation. Il en résulterait une économie de 8 milliards de francs sur les importations et un gain de 60 milliards sur les exportations vers l'étranger, soit en tout : 68 milliards.

Si la perspective moyenne se réalise, la consommation augmenterait de 895.000 tonnes et les importations devraient être maintenues au niveau actuel. Le commerce extérieur pour ce groupe de produits resterait le même et les 68 milliards escomptés ne se trouveraient pas.

LAIT. -

Le Plan a prévu des ressources supérieures de 50 millions d'hectolitres en équivalent-lait-nature dont 20 millions pour la consommation humaine, 10 millions pour la consommation animale sur le marché intérieur, et 20 disponibles pour l'exportation. L'augmentation de la production permettrait de réaliser une économie de 10 milliards de francs sur les importations et un gain de 15 milliards sur les exportations, soit en tout 25 milliards.

Si l'hypothèse moyenne se réalise, la consommation humaine augmenterait non pas de 20 millions d'hectolitres, mais de 37 et il resterait 3 millions d'hectolitres disponibles pour l'exportation au lieu de 20.

L'économie de 10 milliards sur les importations subsisterait, mais il ne faudrait pas compter sur plus de 3 milliards de gain sur les exportations.

SUCRE. -

Le Plan a prévu une augmentation des ressources de l'ordre de 350 milliers de tonnes dont 100 pour la consommation intérieure et 250 pour l'exportation. La réduction des importations permettrait une économie de 9 milliards de francs et, après des exportations sur l'Union Française, des ventes à l'étranger on tirerait un bénéfice de 5 milliards, soit en tout 14 milliards.

...../

Dans notre l'hypothèse, la consommation augmenterait non pas de 100 mais de 160 milliers de tonnes. Les importations seraient bien annihilées, mais il n'y aurait de disponibles, pour les pays de l'Union Française d'Outre-Mer et les pays étrangers, qu'environ 200.000 tonnes. Mettons qu'il ne reste que pour la valeur d'un milliard de \$ de disponibles pour l'étranger, après élimination des importations.

CEREALES. -

A ce sujet, les perspectives seraient plus favorables. Le Plan a prévu une augmentation des ressources de 11 millions de quintaux qui seraient tous exportables, la consommation et les semences ne subissant aucun accroissement notable.

En réalité, dans l'hypothèse moyenne, la consommation baisserait de 4 millions de quintaux et les exportations pourraient être de l'ordre de 24 au lieu de 20 millions de quintaux en tout.

Le Plan avait prévu la réduction des importations entraînant une économie de 25 milliards et une augmentation des exportations de 50 milliards, soit en tout 75 milliards.

Dans l'hypothèse moyenne nous pouvons maintenir les 25 milliards d'économie sur les importations et nous ajoutons 10 milliards aux exportations.

Nous ne tenons pas compte des autres produits pour lesquels nous maintenons les chiffres prévus par le Plan.

Nous voyons que si l'hypothèse moyenne se réalise, l'augmentation de la consommation intérieure sera telle qu'on ne pourrait pas compter sur plus de 118 milliards au lieu de 182 prévus pour les viandes, le lait, le sucre et les céréales.

Amélioration de l'équilibre de la balance
des comptes
(en milliards de francs 1952)

| <u>Produits</u> | <u>Plan</u> | | <u>Hypothèse moyenne</u> | |
|-----------------|---|--|---|--|
| | <u>Réduction</u> <u>importations</u> | <u>Augmentation</u> <u>exportations</u> | <u>Réduction</u> <u>importations</u> | <u>Augmentation</u> <u>exportations</u> |
| ! Viandes | ! 8 | ! 60 | ! - | ! - |
| ! Oeufs | ! 1 | ! - | ! - | ! - |
| ! Lait et | ! - | ! - | ! - | ! - |
| ! produits | ! - | ! - | ! - | ! - |
| ! laitiers | ! 10 | ! 15 | ! 10 | ! 3 |
| ! Sucre | ! 9 | ! 5 | ! 9 | ! 1 |
| ! Blé | ! 25 | ! 50 | ! 25 | ! 60 |
| ! Maïs | ! 10 | ! - | ! 10 | ! - |
| ! Fruits et | ! - | ! - | ! - | ! - |
| ! légumes | ! 7 | ! - | ! 7 | ! - |
| ! TOTAUX | ! (70 | ! 130) | ! (61 | ! 64) |

C H A P I T R E V I

COMPARAISON AVEC LE NIVEAU DE CONSOMMATION DES PAYS ETRANGERS

Nous avons montré d'ailleurs (1) que la consommation alimentaire pouvait être considérée comme l'un des indices les plus sûrs du niveau de vie et que notre pays se trouvait actuellement, parmi les nations les plus évoluées sous ce rapport, dans une position d'infériorité. L'analyse des données relatives à l'achat du Français moyen en comparaison avec certains autres pays, montre qu'il existe encore une possibilité très large de progrès, réalisable sous la double forme d'une augmentation de certains groupes de produits, et d'une diminution de certains autres.

On peut considérer que sur le plan alimentaire, les pays les plus évolués sont, en Europe, par exemple les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et le Danemark.

Sur le continent américain, ce sont le Canada et les Etats-Unis ; en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande peuplées par la race blanche.

Les consommations de ces pays étaient les suivantes aux environs de 1950, d'après l'Organisation des Nations-Unies, pour l'alimentation et l'agriculture (2).

(en kgs par an)

| | Suisse | Pays-Bas | Suède | Danemark | Canada | E . U | Austra- lie | Nouvelle- Zélande |
|----------------------|--------|----------|-------|----------|--------|-------|----------------|----------------------|
| Céréales | 116 | 94 | 88 | 107 | 71 | 78 | 94 | 90 |
| Rac. et tub | 98 | 176 | 126 | 140 | 94 | 49 | 53 | 49 |
| légumes secs | 2 | 2 | 2 | 1 | 7 | 7 | 5 | 3 |
| Sucre | 39 | 36 | 43 | 31 | 51 | 47 | 57 | 52 |
| Corps gras | 16 | 23 | 21 | 19 | 18 | 19 | 14 | 15 |
| Viandes | 52 | 46 | 85 | 92 | 93 | 100 | 124 | 120 |
| Lait et fromages | 344 | 219 | 306 | 221 | 244 | 289 | 201 | 240 |
| fruits et légumes | 150 | 115 | 62 | 102 | 109 | 203 | 151 | 120 |

(1) - M. CEREDA et M. LENGELLE loc. cit

(2) - Deuxième enquête mondiale sur l'alimentation - Rome - Mars 1953.

Il est intéressant de comparer la moyenne arithmétique (1) de consommation de ces différents pays avec celle constatée en France, à la même époque.

en kgs par an

| Produits (1) | Moyenne des 8 pays (2) | France (3) | 2/3 (4) |
|-----------------------|---------------------------|---------------|------------|
| Céréales | 92 | 126 | + 32 % |
| Rac. et tub. | 98 | 131 | + 34 % |
| Légumes secs | 3,6 | 3 | - 16 % |
| Sucre | 45 | 22 | - 50 % |
| Corps gras | 18 | 12 | - 35 % |
| Viandes | 90 | 76 | - 15 % |
| Lait et fro- nages | 264 | 137 | - 48 % |
| Fruits et légumes | 126 | 177 | + 41 % |

En ce qui concerne le niveau calorifique, les protéines totales et celles d'entre ces dernières originaires des produits animaux, les comparaisons sont les suivantes :

| Pays | Calories par habitants par jour | Protéines en grammes en grammes par jour | dont protéi- nes animales |
|---------------------|---------------------------------------|--|------------------------------|
| Nouvelle Zélande | 3.250 | 96 | 65 |
| Danemark | 3.160 | 99 | 55 |
| Australie | 3.160 | 95 | 65 |
| Suisse | 3.150 | 95 | 50 |
| Etats-Unis | 3.130 | 90 | 60 |
| Suède | 3.120 | 93 | 58 |
| Canada | 3.060 | 92 | 57 |
| Pays-Bas | 2.960 | 83 | 40 |
| France | 2.770 | 99 | 40 |

(1) - La moyenne pondérée serait inutile ici. Il s'agit, en effet, de comparer non des pays, mais des niveaux de vie individuels.

D'après l'enquête de la F.A.O. citée plus haut, la France ne viendrait au point de vue niveau calorique, qu'au quinzième rang, derrière les 8 pays cités, l'Argentine, le Royaume-Uni, la Finlande, l'Islande, la Norvège et vraisemblablement l'U.R.S.S.

Il ne s'agit évidemment là que de données chiffrées qui, prises individuellement, peuvent être considérées comme entachées d'une certaine erreur. Mais la comparaison à laquelle nous nous sommes livrés indique, en gros, une tendance de fond certaine.

En ce qui concerne la consommation des protéines, la France se situe par contre à un niveau extrêmement élevé, puisqu'elle n'est peut-être battue à ce point de vue que par la République Argentine, grosse consommatrice de viande.

Pour ce qui est plus précisément des protéines tirées du règne animal, c'est-à-dire pratiquement de la viande, des oeufs, du poisson, du lait et du fromage, la France n'occupe visiblement que la seizième place, derrière les pays qui pratiquent le "ranching" : Australie et Pays du Rio de la Plata : Argentine, Paraguay, Uruguay : derrière les pays d'élevage du type de la Suisse, du Danemark, de la Finlande, de la Suède, de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande ; après aussi l'Islande et la Norvège, qui font appel aux produits de la mer derrière, enfin, la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis.

Que signifie le progrès prévisible selon les perspectives définies plus haut ?

Nous avons été amenés ainsi à construire le Tableau annexe de la façon suivante : (Voir Tableau page 28)

Dans la première colonne, nous avons relevé à nouveau les consommations moyennes des huit pays cités plus haut, considérés comme un but idéal vraisemblable, dans une hypothèse de progrès.

Dans la seconde colonne, nous avons reporté les consommations françaises de 1950.

Dans la troisième et la quatrième colonne enfin, nous avons indiqué des niveaux correspondants d'achat possibles pour la même année, en utilisant la méthode d'économie alimentaire en distinguant les deux hypothèses moyenne et longue.

Les deux hypothèses retenues montrent que le consommateur moyen français se rapprocherait sensiblement, d'ici 1960, du niveau alimentaire moyen des 8 pays retenus comme optimum concevable.

...../

| P R O D U I T S | France 1950 | | | | France 1960 | | | |
|-----------------------|-----------------|-----|------|---------|-------------------|------------------|------|--|
| | Moyenne | | | | Hypothèse moyenne | Hypothèse longue | | |
| | 8 pays | | | | | | | |
| | (1) | (2) | | | (3) | (4) | | |
| | 2/1 | | | 3/1 | 4/1 | | | |
| | Kgs par an | Kgs | % | Kgs | % | Kgs | % | |
| Céréales, rac et tub. | 190 | 257 | + 33 | 222 (1) | + 17 | 203 (1) | + 6 | |
| Légumes secs | 3,6 | 3 | - 16 | 2,4 | - 33 | 2,3 | - 36 | |
| Sucre | 45 | 22 | - 50 | 29 | - 36 | 49 | + 9 | |
| Corps gras | 18 | 12 | - 35 | 15 | - 17 | 19 | + 6 | |
| Viandes | 90 | 76 | - 15 | 113 | + 25 | 122 | + 35 | |
| Lait et fromages | 264 | 137 | - 48 | 243 | - 8 | 252 | - 4 | |
| Fruits et légumes | (POUR MEMOIRE) | | | | | | | |

(1) - En supposant une évolution égale pour les deux groupes de produits.

Cette observation confirme encore une fois, s'il en était besoin, qu'il existe un marché potentiel important en France pour les denrées alimentaires et que ce marché ne peut être ouvert que grâce à des mesures propres à améliorer le niveau de vie de nos classes les plus pauvres.

La comparaison de la consommation hypothétique de 1960 avec celle des 8 pays confirme que la France est un pays où la consommation de la viande est préférée à celle des produits laitiers. Au point de vue des trois groupes de produits suivants : sucre, corps gras et viandes, notre pays est en avance par rapport à son niveau calorique. Il est possible que la tendance se renverse et que nous nous rapprochions des types d'alimentation considérés comme moyens. En ce cas, les trends de consommation de ces trois produits, calculés plus haut, auraient tendance à s'infléchir vers le bas, alors que pour le lait il en serait autrement. Notre consommation de produits énergétiques de base, demeure, malgré la baisse considérable de consommation des produits céréaliers observée chez nous depuis le fin du XIXème siècle, relativement élevée et une correction dans le sens de la moyenne introduirait aussi un fléchissement plus brutal du trend d'évolution de la consommation.

La voie suivie par le progrès alimentaire de la France trouve son expression ultime dans l'hypothèse longue. Dans le cas où c'est l'hypothèse moyenne qui l'emporterait, c'est-à-dire dans la perspective la plus vraisemblable, les objectifs de l'hypothèse longue seraient atteints vers 1980, environ, à condition que l'augmentation du niveau de vie par tête se maintienne.

La France aurait donc alors un système alimentaire qui, au point de vue des produits animaux la rapprocherait du type actuel néo-zélandais (120 kgs de viande, 250 kgs de lait). En ce qui concerne la consommation du sucre et des corps gras, nous atteindrions le type actuel de l'Américain moyen. Pour ce qui est des denrées énergétiques de base et des légumes secs, nous nous rapprocherions du type suédois ou suisse. Ces remarques permettent de constater que ces perspectives ne sont pas invraisemblables et que sous l'influence de l'augmentation du pouvoir d'achat et d'efforts amplifiés dans le domaine de l'éducation alimentaire, notre pays, doit, tôt ou tard, prendre place parmi les Nations les plus favorisées du globe.

...../

Encore ne faut-il pas perdre de vue qu'un tel progrès ne devrait être acquis normalement que sous la condition que nous coopérons, pour notre part, à la lutte contre la sous-alimentation et la mal-nutrition et que nous en fassions bénéficier, surtout, nos pays d'Outre-Mer.

0
0 0
0

Malgré le caractère aléatoire d'une telle étude, étant donné l'incertitude des moyens dont on peut disposer dans le sondage des perspectives de consommation des produits alimentaires, il semble que les débouchés soient plus importants sur le marché métropolitain que ne l'a prévu initialement le second Plan de modernisation et d'équipement.

Les travaux que vient de mener, par exemple, la Commission des Produits Laitiers du Conseil Supérieur de l'Agriculture, montre que l'accroissement de la consommation intérieure que nous avons indiqué d'après les chiffres officiels de consommation apparente, n'était pas impossible puisqu'une grande partie du progrès est d'ores et déjà acquis. D'autre part, la méthode de comparaison avec l'ensemble des autres pays, pour lesquels nous disposons de données suffisantes en ce qui concerne la consommation ne doit pas faire oublier la différence des politiques agricoles et sociales existant entre ces Nations.

Cet ainsi qu'en admettant que la consommation alimentaire française devait aller en s'accroissant, nous avons été obligés pour déterminer les perspectives d'avenir, de faire des comparaisons avec des pays comme ceux du groupe anglo-saxon ou du groupe scandinave, ayant eu ou ayant actuellement une politique dont l'objet était justement l'augmentation de la consommation.

Il apparaît donc, en définitive, qu'une évaluation sur la demande à venir des produits alimentaires suppose au préalable, la connaissance d'au moins deux éléments : la répartition exacte du pouvoir d'achat supplémentaire entre les groupes sociaux de pouvoir d'achat différent et le programme des pouvoirs publics responsables en ce qui concerne la consommation.

